



Une pause qui fait envie à beaucoup de Français

Le congé sabbatique pour réaliser ses rêves !

Suivre une formation, tester un nouveau travail, faire de l'humanitaire, s'occuper d'un proche... Le congé sabbatique peut se révéler très utile, à condition de savoir le mettre à profit !

Qui n'a jamais songé à faire une longue pause au cours de sa vie professionnelle ? 95 % d'entre nous en rêvent*. Que l'on soit salarié du privé ou bien fonctionnaire, presque tout le monde y a droit, sous certaines conditions (voir encadré "Y avez-vous droit ?"), et l'on peut donc s'absenter de son travail durant six à onze mois, sans toucher de rémunération, mais en étant assuré de retrouver son

poste (ou similaire) et son salaire à son retour. Si certains pensent que le congé sabbatique est synonyme de farniente, c'est faux ! La plupart de ceux qui ont pris ce type de congé en profitent plutôt pour réaliser un projet qui leur tenait à cœur, se reconverter ou tout simplement prendre soin d'un proche malade... Le plus important : bien préparer cette parenthèse pour en profiter au mieux !

* Source : étude Voyages Pirates, 2017.

Une longue parenthèse, pour quoi faire ?

Voyager, partir sur les routes plusieurs semaines : c'est l'un des rêves que peuvent réaliser ceux qui préparent leur congé sabbatique. Sarah, 43 ans, professeur des écoles, et son mari, chauffeur de bus, ont ainsi mis de l'argent de côté pendant trois ans pour partir découvrir l'Europe en camping-car, avec leur fils Thomas, 8 ans. « Le congé sabbatique nous a permis de nous absenter six mois sans démissionner, se réjouit Sarah, rentrée en décembre dernier. Un vrai filet de sécurité ! »

Un congé sabbatique, c'est également la possibilité de voir un projet prendre forme. Floriane, 56 ans, infirmière dans un laboratoire d'analyses médicales, en

Le saviez-vous ?
Le congé sabbatique n'existe que dans trois pays : la France, la Belgique et le Canada.

a bénéficié pour exercer son métier lors d'une mission humanitaire à Madagascar. Lucie, 45 ans, conseillère bancaire, s'est reconvertie : projetant d'ouvrir une épicerie fine, elle a pu travailler en CDD pour une boutique et découvrir ainsi la réalité du métier qu'elle envisageait. « Au-